

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **FIS EB II Composante A (Mortier)**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes mortier composite

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise fischerwerke GmbH & Co. KG
Klaus-Fischer-Straße 1
D-72178 Waldachtal
Téléphone: +49(0)7443 12-0
Fax: +49(0)7443 12-4222
Courriel: info-sdb@fischer.de
Internet: www.fischer.de

Dispositif de mise en circulation fischer italia S.R.L.
Corso Stati Uniti, 25 Casella Postale 391
35127 Padova Z.I. SUD
Téléphone: +39 04 98 06 31 11
Fax: +39 04 98 06 34 01
Courriel: sercli@fischeritalia.it
Internet: http://www.fischeritalia.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS05



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

ciment portland , Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen ≤ 700 , produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700) , [3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane

Valeurs H

H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Valeurs P

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Informations complémentaires

EUH205: Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Risque pour la santé

Aucune information disponible.

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

Aucune information disponible.

Indication de danger

Aucune information disponible.

Consignes de danger

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
ciment portland	No. CAS: 65997-15-1 No.-CE: 266-043-4 No. REACH: Selon la directive (CE) N° 1907/2006	Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3;H335	10.0 - 25.0 pds %

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
	[REACH], la substance ne nécessite pas d'enregistrement.		
Produit de réaction: le bis-phénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	No. CAS: 28064-14-4 No.-CE: 608-164-0 No. REACH: 01-2119454392-40	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	10.0 - 25.0 pds %
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	No. CAS: 25068-38-6 No.-CE: 500-033-5 No.-Index: 603-074-00-8 No. REACH: 01-2119456619-26	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	10.0 - 25.0 pds %
alcool benzylique	No. CAS: 100-51-6 No.-CE: 202-859-9 No.-Index: 603-057-00-5 No. REACH: 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319	2.5 - 10.0 pds %
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	No. CAS: 2530-83-8 No.-CE: 219-784-2 No. REACH: 01-2119513212-58	Eye Dam. 1; H318	2.5 - 10.0 pds %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'assistance médicale immédiate	En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Un traitement médical spécial	Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	brouillard, (eau), Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre d'extinction
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).
Autres indications sur la lutte contre les incendies	Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour les non-secouristes Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle: Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Éloigner toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
---	---

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des bar-
rages antipollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes Référence à d'autres sections : 7 / 8 / 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pen-
dant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Indications pour la protection
contre l'incendie et l'explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts
et conteneurs

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Stocker conformément à la réglementation locale.

Matériaux inappropriés pour les
conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les sto-
ckages en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour ani-
maux.

Classe de stockage (Allemagne)

10-13

Température de stockage recom-
mandée

+5 - 25 °C

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller
par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de
protection respiratoire.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Protection des mains	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Matière appropriée	Gants de protection conformes à EN 374. Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)
Matière non-appropriée	L'usage de gants en PVC ou en caoutchouc n'est pas recommandé.
Épaisseur de la matière	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Temps de pénétration	> 120 min
Évaluation	-
Remarque	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
allusion	Remplacer en cas d'usure!
Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues
Notent	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. voir la section 6/7
Mesures d'ordre technique	Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Seuil d'odorat	non déterminé

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	> 100
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Valeur limite supérieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm³]	1,8 - 1,9
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	150 - 250
propriétés explosives	non explosif.
Propriétés comburantes	Non

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
------------	---

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7.
--------------------	---

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]

Composants dangereux

ciment portland			
Valeur	Critère de test	Remarque	Source
> 2000	DL50	Référence bibliographique	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	rat	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
30000	DL50	rat	données de l'entreprise

alcool benzylique			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
1230	DL50	Rat	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
8025	DL50	Rat	données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]**Composants dangereux**

ciment portland				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	DL50	lapin	test Limit à 2000 mg / kg	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source	
> 2000	DL50	rat	données de l'entreprise	

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source	
> 2000	DL50	rat	données de l'entreprise	

alcool benzylique				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source	
>2000	DL50	Lapin	données de l'entreprise	

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source	
4250	DL50	Lapin	données de l'entreprise	

Toxicité par inhalation [mg/l]**Composants dangereux**

ciment portland				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
> 5	CL50	rat	Essai limite 5 g/ m ³	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700				
Valeur	Notent		Source	

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise
--	---	-------------------------

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
0,000008	LC0	rat	données de l'entreprise
On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.			données de l'entreprise

alcool benzylique				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
> 4,1	CL50	rat	OCDE 403	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
>5,3	CL50	Rat	données de l'entreprise

**LC50 Inhalation 1h pour les gaz [ppmV]
Composants dangereux**

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700		
Valeur	Notent	Source
> 20000	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise

**LC50 Inhalation 4h pour les vapeurs [mg/l]
Composants dangereux**

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700		
Valeur	Notent	Source
> 20	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)		
Valeur	Notent	Source
> 20	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise

alcool benzylique				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
> 4178	CL50:	Rat	Concentration de vapeur saturante	données de l'entreprise

LC50 Inhalation 4h pour la poussière et la brume [mg/l]**Composants dangereux**

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700		
Valeur	Notent	Source
> 5	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)		
Valeur	Notent	Source
> 5	On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mort de rat n'a été observée pour la concentration maximum atteignable.	données de l'entreprise

alcool benzylique			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
>4178	CL50:	Rat	données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Irritant(e)	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Provoque une irritation cutanée.	données de l'entreprise
----------------------------------	-------------------------

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Provoque une irritation cutanée.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
légèrement irritant	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane			
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Source
aucune classification	OCDE Ligne directrice 404	Lapin	données de l'entreprise

Irritation oculaire

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Provoque des lésions oculaires graves.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Provoque une sévère irritation des yeux.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Provoque une sévère irritation des yeux.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Provoque une sévère irritation des yeux.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane				
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
Provoque des lésions oculaires graves.	OCDE Ligne directrice 405	Lapin	4 h	données de l'entreprise

Irritation respiratoires

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise
--	-------------------------

Sensibilisation

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Peut provoquer une allergie cutanée.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Peut provoquer une allergie cutanée.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Pas d'effet connu.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane			
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	Buehler Test, OCDE 406	Cochon d'Inde	données de l'entreprise

Effets cancérrogènes

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

alcool benzylique	
Valeur	Source
Pas d'effet connu.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	Souris	données de l'entreprise

Mutagenèse

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Pas d'effet connu.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
Test d'Ames négatif.	données de l'entreprise

Toxicité pour la reproduction

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
--	--

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Pas d'effet connu.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane			
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	OCDE 415	Rat	données de l'entreprise

Effet caustique**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
Provoque des lésions oculaires graves.	données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]**Composants dangereux**

ciment portland	
Effets spécifiques	Source
Irritant pour les voies respiratoires. (poussières)	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
--	--

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Remarque	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Remarque	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Remarque	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Remarque	Source
*1)	données de l'entreprise

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]

Composants dangereux

ciment portland	
Remarque	Source
*1)	données de l'entreprise

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Remarque	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Remarque	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Remarque	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Effets spécifiques	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]

Composants dangereux

ciment portland		
Valeur	Critère de test	Source
> 100	CL50	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700				
Valeur	Critère de test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
> 1	CL50	OCDE Ligne directrice 203	96 h	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)				
Valeur	Critère de test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
1,3	CL50	OCDE Ligne directrice 203	96 h	données de l'entreprise

alcool benzylique				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
460	CL50	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	96 h	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
55	CL50	Cyprinus carpio (Carpe)	OCDE Ligne directrice 203	96 h	données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]

Composants dangereux

ciment portland			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 100	CL50	Daphnia magna	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

> 1	EC50	Daphnia magna	48 h	OCDE Ligne directrice 202	données de l'entreprise
-----	------	---------------	------	---------------------------	-------------------------

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
1,8	EC50	Daphnia magna	48 h	données de l'entreprise

alcool benzylique

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
230	EC50	Daphnia magna	48 h	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
324	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	OCDE Ligne directrice 202	données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]**Composants dangereux****ciment portland**

Valeur	Critère de test	Source
> 100	EC50	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700

Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
> 1	EC50	72 h	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
10	EC50	Chlorella pyrenoidosa	72 h	données de l'entreprise

alcool benzylique

Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
700	IC50:	Pseudokirchneriella subcapitata	72 h	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
350	CE50r	Selenastrum capricornutum (algues vertes)	96 h	OCDE Ligne directrice 201	données de l'entreprise

NOEC (Daphnie) [mg/l]**Composants dangereux**

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
0,3	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
0,3	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211	données de l'entreprise

alcool benzylique			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
51	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
100	NOEC	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202	données de l'entreprise

NOEC (Algue) [mg/l]**Composants dangereux**

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
130	NOEC	Selenastrum capricornutum (algues vertes)	OCDE 201	données de l'entreprise

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Difficilement biodégradable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Difficilement biodégradable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Facilement biodégradable.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).	données de l'entreprise

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700		
Valeur	Remarque	Source
log Pow 2,7 - 3,6	*1)	données de l'entreprise

*1): En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement ne sont pas exclus.

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)		
Valeur	Remarque	Source
log Pow 2,64 - 3,78	*1)	données de l'entreprise

*1): En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement ne sont pas exclus.

alcool benzylique	
Valeur	Source
donnée non disponible	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
Le produit est instable dans l'eau. Les indications relatives à son élimination se rapportent également aux produits d'hydrolyse. D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable	données de l'entreprise

Coefficient de bioconcentration (BCF)

Composants dangereux

alcool benzylique	
Valeur	Source
1,37	données de l'entreprise

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
faible	données de l'entreprise

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable)

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

Produit de réaction: le bisphénol résines F-épichlorhydrine à poids moléculaire moyen <= 700	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre <= 700)	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

alcool benzylique	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	
Valeur	Source
Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.	données de l'entreprise

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Vider les restes. Emballages vides: Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. produit: Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.
Code des déchets	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Produit (Mortier et Durcisseur) 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses 080409 - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses . matériau durci 200000 - DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Les conteneurs vidés de leurs restes doivent être revalorisés voire reconditionnés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	3077	3077	3077
14.2 Description des marchandises	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Désignation officielle de transport de l'ONU		ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	U - Dangereux pour l'environnement	U - polluant marin	U - dangereux pour l'environnement
Étiquettes	9 	9 	9 
No. de risque	90		
Catégorie	3		
Code de classement	M7		
Code de limitation du tunnel	-		
No EMS		F-A;S-F	
Catégorie d'encombrement		A	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément non applicable

à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive Decopaint

négligeable

Substance dangereuse et cancérigène selon l'annexe II au décret allemand sur les matières dangereuses GefStoffV

Non

Limitation d'emploi.

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité. Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16.

Autres réglementations

La fiche de données de sécurité est conforme au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de H

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H312: Nocif par contact cutané.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Énoncé des classes de risque

Skin Irrit.: Irritation cutanée
Eye Dam.: Lésions oculaires graves
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
STOT un.
Eye Irrit.: Irritation oculaire
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
Aquatic Chronic: Danger pour le milieu aquatique
Acute Tox.: Toxicité aiguë

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification	Évaluation
Skin Irrit. 2; H315	calculé
Eye Dam. 1; H318	calculé
Skin Sens. 1; H317	calculé
Aquatic Chronic 2; H411	calculé

Restrictions conseillées

Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composante A (Mortier)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **FIS EB II Composant B (Durcisseur)**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes mortier composite

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise fischerwerke GmbH & Co. KG
Klaus-Fischer-Straße 1
D-72178 Waldachtal
Téléphone: +49(0)7443 12-0
Fax: +49(0)7443 12-4222
Courriel: info-sdb@fischer.de
Internet: www.fischer.de

Dispositif de mise en circulation fischer italia S.R.L.
Corso Stati Uniti, 25 Casella Postale 391
35127 Padova Z.I. SUD
Téléphone: +39 04 98 06 31 11
Fax: +39 04 98 06 34 01
Courriel: sercli@fischeritalia.it
Internet: http://www.fischeritalia.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412 (CE) N° 1272/2008

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

ciment portland , 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine , m-phénylenebis(méthylamine) , Phenol, styrenated

Valeurs H

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Valeurs P

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher).
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Risque pour la santé

Aucune information disponible.

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

Aucune information disponible.

Indication de danger

Aucune information disponible.

Consignes de danger

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
ciment portland	No. CAS: 65997-15-1 No.-CE: 266-043-4 No. REACH: Selon la directive (CE) N° 1907/2006 [REACH], la substance ne	Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3;H335	>= 10.0 - 20.0 %

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
	nécessite pas d'enregistrement.		
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	No. CAS: 2855-13-2 No.-CE: 220-666-8 No.-Index: 612-067-00-9 No. REACH: 01-2119514687-32	Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5.0 - 25.0 %
mphénylenebis(méthylamine)	No. CAS: 1477-55-0 No.-CE: 216-032-5 No. REACH: 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5.0 - 25.0 %
aliphatic polyamine	No. REACH: Selon la directive (CE) N° 1907/2006 [REACH], la substance ne nécessite pas d'enregistrement.	Aquatic Chronic 4; H413	2.5 - 10.0 pds %
2,4,6-tris(diméthylamino-méthyl)phénol	No. CAS: 90-72-2 No.-CE: 202-013-9 No.-Index: 603-069-00-0 No. REACH: 01-2119560597-27	Acute Tox. 4 ; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315	2.5 - 10.0 pds %
Phenol, styrenated	No. CAS: 61788-44-1 No.-CE: 262-975-0 No. REACH: 01-2119980970-27	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2.5 - 10.0 %

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.
En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.
Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'assistance médicale immédiate	En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Un traitement médical spécial	Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction approprié	brouillard, (eau), Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre d'extinction
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).
Autres indications sur la lutte contre les incendies	Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Pour les non-secouristes Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle: Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Éloigner toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
---	---

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des bar-
rages antipollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes Référence à d'autres sections : 7 / 8 / 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pen-
dant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Indications pour la protection
contre l'incendie et l'explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts
et conteneurs

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Stocker conformément à la réglementation locale.

Matériaux inappropriés pour les
conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les sto-
ckages en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour ani-
maux.

Classe de stockage (Allemagne)

8 A

Température de stockage recom-
mandée

+5 - 25 °C

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller
par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de
protection respiratoire.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Protection des mains	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Matière appropriée	Gants de protection conformes à EN 374. Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)
Matière non-appropriée	L'usage de gants en PVC ou en caoutchouc n'est pas recommandé.
Épaisseur de la matière	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Temps de pénétration	> 120 min
Évaluation	-
Remarque	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
allusion	Remplacer en cas d'usure!
Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues
Notent	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. voir la section 6/7
Mesures d'ordre technique	Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Pâte
Couleur	noir
Odeur	caractéristique
Seuil d'odorat	non déterminé

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	> 100
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure	Aucune donnée disponible
Valeur limite supérieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm³]	1,7 - 1,8
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	150 - 220
propriétés explosives	non explosif.
Propriétés comburantes	Non

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
------------	---

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7.
--------------------	---

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]

Composants dangereux

ciment portland			
Valeur	Critère de test	Remarque	Source
> 2000	DL50	Référence bibliographique	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
1030	DL50	rat	données de l'entreprise

m-phénylènebis(méthylamine)			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
930	DL50	Rat	données de l'entreprise

aliphatic polyamine			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	rat	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

2169	DL50	Rat	données de l'entreprise
------	------	-----	-------------------------

Phenol, styrenated				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	DL50	Rat	OCDE 423	données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]**Composants dangereux**

ciment portland				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	DL50	lapin	test Limit à 2000 mg / kg	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 2000	DL50	Lapin	données de l'entreprise

m-phénylènebis(méthylamine)			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
2000	DL50	Lapin	données de l'entreprise

aliphatic polyamine			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 2000	DL50	lapin	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 1242	DL50	lapin	données de l'entreprise

Phenol, styrenated				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	DL50	rat	OCDE 402	données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]**Composants dangereux**

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

ciment portland				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
> 5	CL50	rat	Essai limite 5 g/m ³	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
> 5,01	CL50	Rat	OCDE 403	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

mphénylenebis(méthylamine)				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source	
2,4	CL50	Rat	données de l'entreprise	

aliphatic polyamine		
Valeur		Source
Aucune donnée disponible		données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 1673	CL50	rat	données de l'entreprise

Phenol, styrenated			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
4,9	LC0	rat	données de l'entreprise

LC50 Inhalation 4h pour les vapeurs [mg/l]**Composants dangereux**

mphénylenebis(méthylamine)		
Valeur	Critère de test	Source
2,4	CL50:	données de l'entreprise

aliphatic polyamine		
Valeur	Notent	Source
>20	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

LC50 Inhalation 4h pour la poussière et la brume [mg/l]**Composants dangereux**

mphénylenebis(méthylamine)		
Valeur	Critère de test	Source
2,4	CL50:	données de l'entreprise

aliphatic polyamine		
Valeur	Notent	Source
>5	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
>4,92	CL50:	Rat	données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Irritant(e)	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Valeur	Source
Irritation/corrosion aiguë de la peau	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Irritation sévère de la peau	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Provoque une légère irritation cutanée.	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Irritation sévère de la peau.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated			
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Source
irritant	OCDE 404	lapin	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Irritation oculaire

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Provoque des lésions oculaires graves.	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Valeur	Source
Irritation/corrosion aiguë des yeux	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

m-phénylènebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Irritation sévère des yeux	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Provoque une irritation des yeux.	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Irritation sévère des yeux	données de l'entreprise

Phenol, styrenated			
Valeur	Type de mesure	Espèce utilisée pour le test	Source
non irritant.	OCDE 405	lapin	données de l'entreprise

Irritation respiratoires

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

m-phénylènebis(méthylamine)	
Valeur	Source
L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.	données de l'entreprise

Sensibilisation

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.	données de l'entreprise
--	-------------------------

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Valeur	Source
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
peau Sensibilisant.	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Les résultats d'un test chez le cobaye ont montré cette substance comme étant un sensibilisant faible par contact avec la peau.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated		
Valeur	Type de mesure	Source
peau Sensibilisant.	OCDE 429	données de l'entreprise

Effets cancérogènes**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
--	--

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Mutagenèse**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Valeur	Source
négatif négatif	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

m-phénylènebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Test d'Ames négatif.	données de l'entreprise

Toxicité pour la reproduction**Composants dangereux**

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
> 250 mg/kg NOAL	OCDE 414	9- 16 d	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Eu-

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

			ropäischen Parla- ments und des Rat...
--	--	--	---

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Effet caustique

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Provoque des brûlures de la peau et des yeux.	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]

Composants dangereux

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

ciment portland	
Effets spécifiques	Source
Irritant pour les voies respiratoires. (poussières)	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
Remarque	Source
*1)	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

mphénylenebis(méthylamine)	
Remarque	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Voie d'exposition	Source
Keine Daten verfügbar	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol		
Effets spécifiques	Organes concernés	Source
Maladie oculaire, Eruption, Allergies, Troubles neurologiques	Yeux, Contact avec la peau, Système nerveux central	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Remarque	Source
*1)	données de l'entreprise

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]**Composants dangereux**

ciment portland	
Remarque	Source
*1)	données de l'entreprise

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine		
Voie d'exposition	Remarque	Source
par voie orale	NOAL 60 mg/kg	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

mphénylenebis(méthylamine)	
Remarque	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Voie d'exposition	Source
Keine Daten verfügbar	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Remarque	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Remarque	Source
*1)	données de l'entreprise

*1): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]

Composants dangereux

ciment portland		
Valeur	Critère de test	Source
> 100	CL50	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
110	CL50	96 h	données de l'entreprise

m-phénylènebis(méthylamine)			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
87,6	CL50	96 h	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
222	CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	24 h	données de l'entreprise
249	CL50	Cyprinus carpio (Carpe)	24 h	données de l'entreprise

Phenol, styrenated				
Valeur	Critère de test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
14,8	LL50:	OCDE 203	96 h	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

Toxicité pour les daphnies [mg/l]**Composants dangereux**

ciment portland			
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 100	CL50	Daphnia magna	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
23	EC50	48 h	données de l'entreprise

mphénylenebis(méthylamine)			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
35,1	EC50	24 h	données de l'entreprise

aliphatic polyamine		
Valeur		Source
Aucune donnée disponible		données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
718	CL50	96 h	données de l'entreprise

Phenol, styrenated					
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
< 10	EL50:	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	OCDE 202	données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]**Composants dangereux**

ciment portland		
Valeur	Critère de test	Source
> 100	EC50	données de l'entreprise

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Source
37	IC50:	72 h	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

mphénylenebis(méthylamine)		
Valeur	Critère de test	Source
33	EC50	données de l'entreprise

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
84	EC50	Scenedesmus subspicatus	72 h	données de l'entreprise

Phenol, styrenated				
Valeur	Critère de test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
3,14	ErC50:	72 h	OCDE 201	données de l'entreprise

Toxicité aquatique [mg/l]**Composants dangereux**

aliphatic polyamine	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

NOEC (Daphnie) [mg/l]**Composants dangereux**

Phenol, styrenated				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
0,115	NOEC	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211	données de l'entreprise

NOEC (Algue) [mg/l]**Composants dangereux**

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol				
Valeur	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
6,25	NOEC	Scenedesmus quadricauda (algues vertes)	OCDE 201	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Intrinsèquement biodégradable.	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Difficilement biodégradable.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Difficilement biodégradable.	données de l'entreprise

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

mphénylenebis(méthylamine)		
Valeur	Remarque	Source
log Pow 0,18	gering	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
donnée non disponible	données de l'entreprise

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable. (inorganique)	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
faible	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Aucune donnée disponible	données de l'entreprise

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable)

Composants dangereux

ciment portland	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

mphénylenebis(méthylamine)	
Valeur	Source
Non applicable.	Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rat...

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

Phenol, styrenated	
Valeur	Source
Non applicable.	données de l'entreprise

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Vider les restes.

Emballages vides: Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

produit: Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

Code des déchets

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Produit (Mortier et Durcisseur)

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
080409 - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
.
matériau durci
200000 - DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
Les conteneurs vidés de leurs restes doivent être revalorisés voire reconditionnés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	3259	3259	3259
14.2 Description des marchandises	AMINES SOLIDES CORROSIVES, N.S.A.	AMINES SOLIDES CORROSIVES, N.S.A.	Amines, solid, corrosive, n.o.s.
Désignation officielle de transport de l'ONU		AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S.	Amines, solid, corrosive, n.o.s.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	U - Dangereux pour l'environnement	U - polluant marin	U - dangereux pour l'environnement
Étiquettes			
No. de risque	80		
Catégorie	2		
Code de classement	C8		
Code de limitation du tunnel	E		
Sources de danger	3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamin	3-aminomethyl-3, 5, 5-trimethylcyclohexylamine	3-aminomethyl-3, 5, 5-trimethylcyclohexylamine
No EMS		F-A;S-B	
Catégorie d'encombrement		A	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive Decopaint	négligeable
Substance dangereuse et cancérigène selon l'annexe II au décret allemand sur les matières dangereuses GefStoffV	Non
Limitation d'emploi.	Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques). Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité	Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité. Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16.
Autres réglementations	La fiche de données de sécurité est conforme au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de H	H302: Nocif en cas d'ingestion. H312: Nocif par contact cutané. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Énoncé des classes de risque	Skin Irrit.: Irritation cutanée Eye Dam.: Lésions oculaires graves

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS EB II Composant B (Durcisseur)

No d'article: 561560

Situation: 09.08.2021

Version: 1/fr



Date d'impression: 09.08.2021

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.

Acute Tox.: Toxicité aiguë

Skin Sens.: Sensibilisation cutanée

Aquatic Chronic: Danger pour le milieu aquatique

Eye Irrit.: Irritation oculaire

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification	Évaluation
Skin Corr. 1B; H314	calculé
Skin Sens. 1; H317	calculé
Aquatic Chronic 3; H412	calculé

Restrictions conseillées

Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.